

COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS

DECISION DU MAIRE

N° 13/2025

Objet : Convention avec l'association Femmes fortes et solidaires 91 pour le prêt de l'exposition Alice Milliat à l'occasion de la journée de la lutte internationale pour les droits des femmes 2025.

Le Maire de la Commune de Fleury-Mérogis,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-22, L2122-23

Vu la délibération n°7/2020 du conseil municipal du 2 juin 2020 visée en préfecture le 5 juin 2020 portant délégations données au maire par le conseil municipal

Considérant la volonté municipale d'organiser des manifestations culturelles

Considérant la proposition de convention entre la ville de Fleury-Mérogis
12 rue Roger Clavier BP 107 à Fleury-Mérogis (91700) représentée par Monsieur Olivier CORZANI, Maire
Et
L'Association Femmes fortes et solidaires 91, Adresse 12 rue des Eglantiers 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois,
représenté par Mme Kabisha, en sa qualité de Présidente

DECIDE

Article 1 : L'association Femmes fortes et solidaires 91 s'engage à prêter l'exposition « Alice Milliat » à la mairie de Fleury-Mérogis du lundi 3 au lundi 10 mars 2025 à l'occasion de la journée internationale de la lutte pour les droits des femmes 2025.

Article 2 : L'association Femmes fortes et solidaires 91 s'engage à faire une intervention auprès des scolaires sous forme de présentation de l'exposition le mardi 4 mars 2025. Le service culturel est en charge du lien avec les écoles.

Article 3 : D'autoriser le règlement des dépenses afférentes et notamment :
Le montant pour cette prestation est de 250€ TTC (deux cent cinquante euros TTC), payable par la Ville de Fleury-Mérogis, après la prestation et à réception de la facture.

Article 4 : Un exemplaire de cette décision sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne
 - Monsieur le Trésorier Principal de Sainte-Geneviève-des-Bois,
- Qui sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision

Fait à Fleury-Mérogis, le 25/02/2025



Olivier CORZANI

Maire de Fleury-Mérogis
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération